



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Agreste



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Étude n° 53 - juin 2010

PORTRAIT AGRICOLE : LES HAUTES-ALPES

Une agriculture de montagne associant pommes et poires dans la vallée de la Durance avec élevage et pastoralisme en altitude

L'activité agricole des Hautes-Alpes est adaptée aux contraintes naturelles alpines. Elle se caractérise par une production de pommes et poires dans la vallée de la Durance et des systèmes d'élevages bovins et ovins extensifs liés au pastoralisme. Ces systèmes contribuent fortement au maintien de l'activité humaine des territoires, à la préservation et à l'entretien des espaces.

En 2007, les 1 700 exploitations du département emploient l'équivalent de 3 000 personnes à plein temps. Depuis 2000, le mouvement des emplois suit celui des exploitations de façon plus amortie : les actifs diminuent de 1,8 % par an alors que le nombre d'exploitations baisse de 4,1 %.

La surface agricole utilisée occupe 40 % du département. Les surfaces boisées représentent presque un tiers du département. La surface toujours en herbe représente 86 % de la surface agricole utilisée et permet un pastoralisme vivant. Depuis plus de dix ans, le loup perturbe la tranquillité des alpages et nécessite la mise en place d'une politique de prévention.

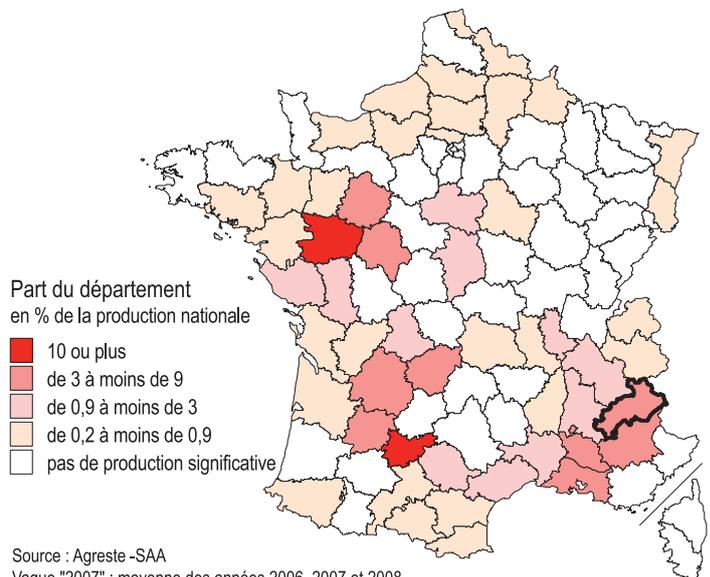
Compte tenu de la richesse de certains habitats remarquables, 38 % du département ont été retenus au titre de Natura 2000.

LA PRODUCTION DE POMMES ET POIRES, FLEURON DE LA VALLÉE DE LA DURANCE

La production fruitière des Hautes-Alpes représente, en valeur, 43 % de la production agricole du département soit 52 millions d'euros sur l'année « 2007 »¹. Elle se compose essentiellement de fruitiers à pépins (pommiers, poiriers). Le verger est localisé dans la vallée de la Durance entre Sisteron et le barrage de Serre-Ponçon, la vallée du Buèch (Ribiers, Laragne) et dans quelques vallées isolées. Son développement a commencé dans les années 1930, mais son véritable essor date des années 1960 lors de la mise en place de l'irrigation.

En 2007, les vergers de pommiers s'étendent sur 1 800 hectares (70 % du verger 9 espèces²) et les poiriers sur 550 hectares (21 % du verger 9 espèces). La présence de vergers de fruits à noyaux est secondaire (230 hectares).

Production de pommes



Source : Agreste-SAA
Vague "2007" : moyenne des années 2006, 2007 et 2008

¹ année "2007" : moyenne des années 2006, 2007 et 2008

² verger 9 espèces : abricotier, cerisier, pêcher (y compris nectarinier), poirier, pommier, agrume, kiwi, noyer, prunier.

Le verger des Hautes-Alpes occupe moins de 1 % de la surface agricole utilisée du département en 2009. Il représente 12 % de la superficie des vergers de la région PACA. La surface de pommiers reste stable depuis 1997, alors que celle de poiriers a chuté d'un tiers entre 2002 et 2007.

Cette baisse est liée aux difficultés de lutte contre le psylle du poirier en raison de la fin d'utilisation du Maïtac (amitraz) depuis le 31 juillet 2005, à la progression du feu bactérien sur Passe-Crassane qui obligent à des arrachages prophylactiques et réglementaires et aux difficultés du marché de la poire.

Les vergers de poiriers arrachés sont remplacés par de nouvelles plantations de pommiers.

Le nombre d'exploitations fruitières s'élève à 240 en 2007 et comprend 200 exploitations produisant des pommes et 160 exploitations produisant des poires. Entre 1997 et 2007, un quart des exploitations fruitières a disparu. Ces disparitions concernent plutôt les petites exploitations sans successeur.

Une adaptation des choix variétaux en pommes et en poires a été nécessaire.

En pommes, la variété Golden, qui domine sur 80 % des surfaces, reste un atout incontournable pour les Hautes-Alpes. Les variétés Gala et les rouges américaines représentent chacune 5 % des surfaces. La variété Fuji progresse et contribue à élargir la gamme variétale du verger haut-alpin. Depuis 2002, les variétés rouges américaines déclinent en raison d'une valorisation insuffisante. Il en est de même pour la Reinette du Canada, difficile à produire.

En poires, les variétés d'automne (Conférence, Doyenne du Comice, Beurré Hardy, Louise Bonne) représentent la moitié du verger, les variétés d'été (Williams) un tiers du verger, les variétés d'hiver (Passe Crassane) un cinquième. Les surfaces en poires d'été et d'automne ont diminué de plus d'un tiers entre 2002 et 2007. Les surfaces plantées en Passe-Crassane ont chuté d'un quart, du fait de la grande sensibilité de cette variété au feu bactérien. La variété Louise Bonne est en perte de vitesse en raison de son petit calibre et de la difficulté de la lutte contre les psylles.

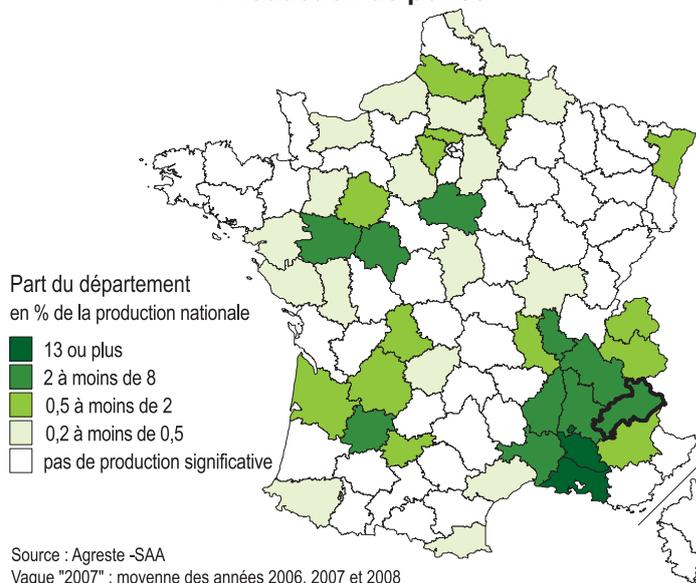
L'âge moyen du verger de pommiers dans les Hautes-Alpes en 2007 est de 18 ans, équivalent à l'âge du verger régional. **L'âge moyen du verger de poiriers** est, lui, de 23 ans ; c'est le verger le plus ancien de la région. Depuis 2006, une forte dynamique de plantation de pommiers contribue à rajeunir ces vergers, au détriment des poiriers.

La densité moyenne de plantation du verger haut-alpin est relativement faible : 1 000 arbres/ha pour les pommiers (1 300 arbres/ha pour la région) et 1 300 arbres/ha pour les poiriers (1 400 arbres/ha pour la région). Les distances de plantation plus élevées favorisent un passage plus facile entre les rangs.

La protection contre les aléas climatiques concerne le mode d'irrigation des vergers, la protection contre le gel et la grêle.

Les deux tiers des vergers de pommes et de poires des Hautes-Alpes sont irrigués par un système d'aspersion qui permet de plus la lutte contre le gel. Le système d'irrigation

Production de poires



par microjet ne concerne que 5 % des surfaces de pommiers du département.

La protection contre la grêle s'effectue par les filets paragrêle ; 75 % des surfaces de pommiers et 58 % des surfaces de poiriers sont ainsi protégées.

La production de pommes place les Hautes-Alpes au **neuvième rang national** avec 66 000 tonnes en moyenne par an de 2005 à 2007. En 2009, elle est de 55 000 tonnes. Depuis 2000, la production de pommes varie de 55 000 à 72 000 tonnes en fonction des années et des aléas climatiques sans connaître de tendance significative à la hausse ou à la baisse.

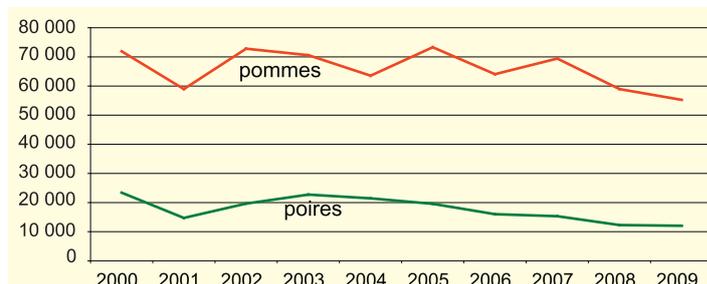
La production de poires en revanche est en forte baisse depuis 2003, en lien avec la baisse des surfaces de vergers de poiriers.

Les Hautes-Alpes se situent néanmoins au **troisième rang national** pour la **production de poires** qui atteint 15 000 tonnes en moyenne de 2005 à 2007, 12 000 tonnes en 2009.

Des démarches de production sous signe de qualité sont entreprises comme la charte de production fruitière intégrée de l'Association Nationale Pommes et Poires. D'autres signes de qualité sont mis en oeuvre tels que le Label Rouge Pomme et l'Indication Géographique Protégée (IGP) Pomme des Alpes-de-Haute-Durance.

Environ 40 % des producteurs des Hautes-Alpes sont affiliés à des organisations de producteurs : Alpes Coop Fruits à Laragne, Regalp à Ribiers, SAGP 05 à Laragne, SARL Fruits des Deux Vallées à Laragne.

Production de pommes et de poires (en tonnes)



Source : Agreste-SAA

UNE AGRICULTURE À PRÉSERVER POUR LE MAINTIEN DE L'ÉLEVAGE ET LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le pastoralisme : une activité économique au service de l'élevage de montagne et de l'entretien des espaces

Le domaine pastoral recouvre 43 % de la surface du département, soit 237 000 hectares d'alpages¹ ou estives et de parcours² valorisés par 200 000 ovins et 15 000 bovins.

Le pastoralisme permet de maintenir et de préserver les élevages bovin et ovin, d'entretenir les espaces herbagers. Il contribue à l'aménagement du territoire. La recherche de la préservation de cet équilibre entre le maintien de l'agriculture, la protection de l'environnement et la fréquentation touristique est un enjeu fondamental pour les Hautes-Alpes.

Ainsi dans vingt communes sur les 177 du département, plus des deux tiers des surfaces sont pâturées de façon extensive. La majeure partie de cette activité pastorale est exercée sur des alpages.

Les alpages dominent au Nord

Ils occupent 80 % des surfaces pastorales et sont composés principalement de pelouses, mais également de sous-bois pâturés.

Ainsi la moitié des surfaces d'estives de la région PACA est située dans les Hautes-Alpes en particulier dans le Briançonnais et le Queyras. La majorité des surfaces d'alpages appartiennent aux communes. L'organisation en groupement foncier par le biais d'associations foncières pastorales ou de groupements de propriétaires est fréquente.

Les trois-quarts des ovins estivés proviennent d'exploitations du département. Le quart restant est originaire des Bouches-du-Rhône. Près de 80 % des ovins sont gardés en permanence.

Les Hautes-Alpes totalisent 60 % des bovins inalpés parmi les trois départements alpins. L'élevage bovin en alpage est nettement orienté vers la production d'animaux destinés à la reproduction ou à l'engraissement. Tous les bovins sont originaires du département, voire de la commune pour la moitié d'entre eux.

Depuis les années 1980, de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer les conditions professionnelles des

bergers : accès facilité à l'alpage, hélicoptage du ravitaillement, amélioration du confort du bâtiment d'exploitation, dispositif de clôture et parcs de pâturage, accès à l'eau, équipement de contention et sanitaire tel que pédiluve, baignoire.

Les alpages sont également un espace naturel fréquenté par les randonneurs et les chasseurs. Le Parc National des Ecrins et le Parc Naturel Régional du Queyras sont des espaces très attractifs.

Les parcours dominent au Sud

Les parcours complètent l'activité pastorale estivale des alpages et sont indispensables pour compléter l'alimentation des troupeaux. Ils sont de surface plus réduite (les deux tiers ont moins de 100 hectares) et sont principalement situés dans la partie préalpine du département : le Laragnais et le Serrois-Rosannais qui totalisent la moitié des surfaces, au sud de la ligne Col de Lus-la-Croix-Haute/Veynes/Gap/Lac de Serre-Ponçon. Les deux-tiers des parcours sont pâturés par des troupeaux composés uniquement d'ovins.

La menace du loup dans les alpages

Depuis 1997, les attaques de troupeaux par les loups se multiplient et ont conduit les pouvoirs publics à constater et indemniser les dommages. Entre 2006 et novembre 2009, le nombre d'attaques constatées dans l'arc alpin oscille entre 800 et 1 000 ; le nombre de victimes imputables au loup varie de 2 400 à 2 900.

En 2009, dans les Hautes-Alpes, 83 constats de dommages ont été indemnisés au titre de la prédation « loup », soit 275 animaux indemnisés (267 ovins, 3 caprins, 4 bovins et 1 équin).

Pour pallier ces accidents, une politique de prévention est mise en place. Elle repose sur la combinaison d'un bon gardiennage, la présence de chiens de protection et le rassemblement des animaux en parcs la nuit.

Des mesures d'aides sont mises en place à travers le Programme de Développement Rural Hexagonal par des contrats annuels pour des aides de gardiennage, pour l'équipement de parcs de regroupement et la possession de chiens de protection.

¹ Les **alpages** se situent au-dessus ou au même niveau que l'habitat permanent et sont utilisés pendant la période estivale. Ils se trouvent essentiellement en zone de montagne.

² Les **parcours** correspondent à toute surface en herbe utilisée quelle que soit l'altitude, pâturée une partie de l'année ou en intersaison.

Une production ovine valorisée par l'agneau de Sisteron

La filière ovine représente, en valeur, 11 % de la production agricole du département des Hautes-Alpes, soit 13,4 millions d'euros en « 2007 ».

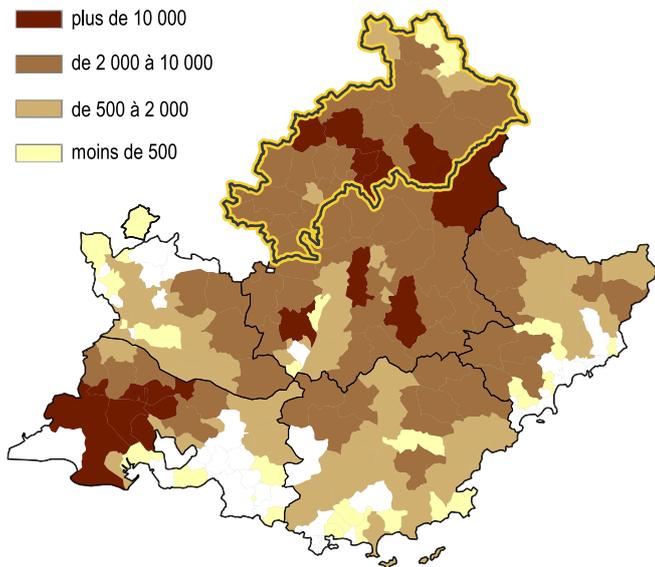
En 2009, le cheptel ovin est composé de 265 000 ovins dont 162 000 brebis-mères.

Sur une moyenne des années 2006, 2007, 2008, les Hautes-Alpes se placent au 8ème rang national du cheptel ovin et représentent 2,4 % du cheptel national.

En 2007, ce cheptel ovin (agnelles, brebis-mères, brebis-mères laitières, autres ovins) a connu une forte baisse de ses effectifs sans rattrapage depuis.

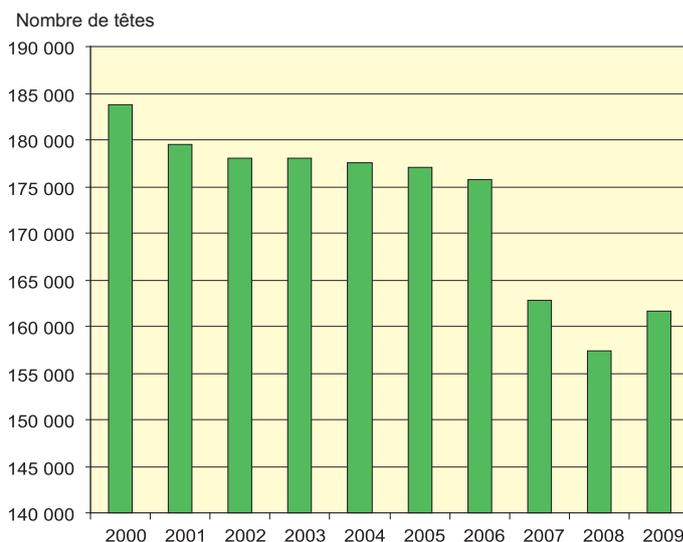
Effectifs de brebis primées

Brebis primées (2008)



©IGN - GéoFLA 2007 -DRAAF Rhône-alpes 2010

Effectifs des brebis mères de 2000 à 2009



Source : Agreste SAA

En 2007, 700 exploitations ont pour activité dominante l'élevage ovin mais cet effectif est en baisse.

La taille moyenne des troupeaux est de 380 ovins en 2007. Les principales races ovines sont : la race « Préalpes du Sud » présente sur plus de deux-tiers des exploitations ovines, la race « Mérinos d'Arles » présente sur un cinquième de ces exploitations ainsi que la « Mourerous », race menacée .

La moitié des éleveurs ovins adhère à une organisation de producteurs telle que "Agneau des Alpes du Sud", "Ciel d'Azur", "Die Grillon".

La production d'agneaux bénéficie d'un signe de qualité depuis le 15 février 2007 par un Label rouge et l'indication géographique protégée (IGP), pour l'Agneau de Sisteron. Cela permet une consolidation des ventes dans un contexte de commercialisation tendu avec la concurrence d'autres régions françaises. La vente en circuits courts se développe. La filière ovine reste fragile. Le maintien de cette filière dépend essentiellement de l'accompagnement public au travers des aides ciblées (prime à la brebis, mesure agro-environnementale).

Elle joue cependant un rôle indéniable dans l'entretien des espaces et la prévention des risques naturels pour la gestion des feux de forêt.

Les Hautes-Alpes concentrent la moitié du cheptel bovin de Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'élevage bovin et la production laitière représentent 15 % de la valeur de la production agricole soit 18 millions d'euros en « 2007 ».

Le cheptel bovin des Hautes-Alpes s'élève à 33 000 têtes en 2009 et représente pratiquement la moitié du cheptel bovin régional. Il reste assez stable sur les vingt dernières années. En 2007, 530 exploitations sont concernées par l'élevage bovin dont 200 exploitations laitières et 330 exploitations de vaches allaitantes.

La taille moyenne du troupeau s'élève à 60 bovins.

Les principales races bovines sont pour les races laitières la Montbéliarde, l'Abondance, la Prim'Holstein et pour les races allaitantes la Charolaise et les races croisées.

Une production laitière qui chute

La production laitière de la région est essentiellement localisée dans les Hautes-Alpes (66% des exploitations laitières et trois-quarts du cheptel de la région).

Le cheptel de vaches laitières s'élève à 5 100 têtes, mais poursuit une baisse inexorable depuis 20 ans.